

**Laurence Danon**

Membre du directoire de Edmond de Rothschild Corporate Finance

“ Nous pouvons compter sur notre jeunesse. Sachons lui faire, dans nos entreprises et dans la société, la place qui lui permettra de donner sa mesure. ”

Réconcilier les jeunes avec l'entreprise

Missions

Réconcilier les jeunes avec l'entreprise, donner aux nouvelles générations le goût de l'entreprise et l'envie de reprendre le flambeau des entrepreneurs de la génération du *baby boom*, tels sont les objectifs de la Commission Nouvelles générations.

Dès sa mise en place, la Commission s'est attachée à apporter des moyens concrets pour résoudre les malentendus entre les jeunes et l'entreprise. Elle a, par exemple, proposé une charte des stages, pour clarifier les responsabilités de l'ensemble des acteurs et mis en place un portail des stages www.mobilisation-stages.fr pour aider les jeunes à trouver de bons stages, et les entreprises à identifier les stagiaires à la formation desquels elles souhaitent contribuer. Elle s'adresse aux jeunes pour les aider dans leur démarche d'orientation et dans la découverte de l'entreprise. Elle s'attache aussi à aider les entreprises du réseau MEDEF à adopter le management qui convient pour que les jeunes puissent, dans leur vie professionnelle, donner le meilleur d'eux-mêmes et recevoir de l'entreprise ce qu'il est légitime d'attendre d'elle.

Enfin, la Commission s'emploie à soutenir les MEDEF territoriaux et les fédérations professionnelles sur le thème de la reprise d'entreprise, qui représente un enjeu lourd pour notre tissu économique dans les années à venir.

Organisation et mode de fonctionnement

La Commission a organisé ses travaux selon quatre axes :

- comprendre les jeunes, leurs projets de vie, identifier les moyens de tenir compte de leurs attentes et de leurs besoins spécifiques dans le management des entreprises ;
- définir ce que l'entreprise peut offrir aux jeunes et le leur faire connaître ;
- identifier les attentes des jeunes à l'égard de l'international et les moyens d'en faire bénéficier les entreprises ;
- faciliter la reprise d'entreprise.

Elle a fait le choix de s'ouvrir à des experts externes (sociologues, psychologues, philosophes) et de valider ses hypothèses auprès de jeunes dans des situations différentes : formation, recherche d'emploi, premier poste. Elle souhaite comprendre les attentes des nouvelles générations et leurs besoins dans le monde d'aujourd'hui, plutôt que chercher à leur transmettre les réponses des générations précédentes.

Services aux adhérents

La Commission propose aux fédérations professionnelles et aux MEDEF territoriaux d'approfondir avec eux et avec leurs entreprises, la réflexion sur les attentes des jeunes et la place qui leur est faite dans l'entreprise.

En liaison avec la Commission Entrepreneurs, Entreprises et Société, elle met à la disposition du réseau MEDEF divers outils et favorise des partenariats locaux pour l'aide aux cédants et repreneurs d'entreprise.

Actualité

■ Stages de l'enseignement supérieur

Dès sa mise en place en décembre 2005, la Commission s'est attachée à la rédaction d'une charte des stages de l'enseignement supérieur. Il lui est apparu indispensable de favoriser le développement et la bonne utilisation des stages qui constituent pour beaucoup d'étudiants le meilleur moyen de compléter leur formation et de préparer leur insertion dans le milieu professionnel. Adoptée en mars 2006, cette charte propose une clarification des rôles et responsabilités de chacun des acteurs : entreprise, étudiant et établissement d'enseignement supérieur. Elle a largement inspiré la Charte des stages étudiants en entreprise validée par l'État, les organisations d'employeurs (MEDEF, CGPME, UPA et UNAPL), les représentants des établissements d'enseignement supérieur et plusieurs organisations d'étudiants. En liaison avec la Commission Éducation - Formation, la Commission Nouvelles générations participe aux travaux du comité de suivi des stages et de la professionnalisation des cursus mis en place par Xavier Bertrand, ministre du Travail, des relations sociales et de la solidarité, et Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement et de la recherche.

■ Dernières publications

■ Place aux jeunes – question de management

Pour offrir aux jeunes leur chance et leur permettre de donner la pleine mesure de leurs talents, il ne suffit pas de les aider à choisir leur voie, il faut encore leur faire une vraie place dans l'entreprise, tenir compte de ce qu'ils sont, de leurs attentes, pour adopter un management qui corresponde à leurs qualités et à leurs besoins. La Commission a demandé à BETC EuroRSCG une étude qualitative pour mieux comprendre les jeunes actifs en entreprise. Sur la base de cette étude, elle a consulté de nombreux entrepreneurs et DRH. En partenariat avec l'ANDRH, elle offre aux entreprises, en particulier aux PME, une réflexion et des exemples de bonnes pratiques de management adaptées aux jeunes, pour attirer et fidéliser les jeunes talents, et pour faire gagner les entreprises...

■ La face cachée de l'entreprise

Diffusée à 100 000 exemplaires dès décembre 2007 avec le numéro daté de janvier 2008 de la revue Phosphore, pleine de conseils et de témoignages de jeunes et d'entrepreneurs, cette brochure a pour objectif d'aider les jeunes dans leur choix d'orientation et de leur donner les clés de l'insertion professionnelle.

■ "Savoir transmettre, oser reprendre"

Le site "Savoir transmettre, oser reprendre", mis en place en liaison avec les Entrepreneurs, Entreprises et Société, propose des outils pour les cédants et les repreneurs et présente des expériences originales du réseau MEDEF. www.ceder-reprendre-une-entreprise.com

■ Les jeunes et l'international

La France souffre-t-elle d'une fuite des cerveaux ? Les jeunes, en particulier les plus diplômés ou ceux qui ont la volonté d'entreprendre, préfèrent-ils tenter leur chance sous d'autres cieux ? Pour en avoir le cœur net, la Commission a étudié les sources et études disponibles. En réalité, les jeunes français ne partent pas plus nombreux à l'étranger que leurs homologues allemands, italiens ou britanniques. Rien ne permet de penser qu'ils ne reviendront pas après quelques années passées à l'étranger, comme le faisaient nombre de leurs aînés. La France attire encore des cerveaux, même s'il peut y avoir ici ou là un déficit de compétences. Plutôt que de fuite des cerveaux, on assiste à un phénomène d'internationalisation des cerveaux qui touche plutôt moins la France que d'autres pays. Ne décourageons pas les jeunes de s'enrichir et d'enrichir notre pays par des expériences professionnelles à l'étranger, aidons-les à s'organiser en diaspora économiquement efficace, facilitons leur retour et accueillons généreusement les étudiants qui choisissent la France, pour qu'ils gardent avec elle, plus tard, un lien privilégié. Telles sont les conclusions de ce rapport.

■ Les entreprises et la jeunesse

La Commission Nouvelles générations a publié en mai 2006 les premiers résultats de ses travaux dans un rapport intitulé "Les entreprises et la jeunesse". Il fait apparaître que notre jeunesse est fragile, individualiste et trop souvent privée de repères, mais qu'elle a aussi des atouts de taille pour notre pays et nos entreprises. Un goût prononcé pour la communication spontanée avec les autres, la volonté de devenir indépendant et d'assumer des responsabilités, un sens critique aigu, l'habitude d'aller chercher l'information, notamment sur le net, une attitude décomplexée vis-à-vis de l'argent, l'acceptation de la diversité sont autant de points forts que les jeunes pourront mettre au service de l'entreprise... Pour autant que nous sachions lui faire, dans nos entreprises et dans la société, la place qui lui permettra de donner toute sa mesure.

Contact

Direction Entreprises et société

■ Tél : 01 53 59 17 86

Directrice : Valérie Corman